

## Les mobilités académiques vers l'Europe : une comparaison France, Espagne, Royaume-Uni

L'Institut National d'Études Démographiques (INED) réalise un projet de recherche financé par la Commission européenne au sujet de la migration temporaire et permanente en Europe (Projet « TEMPER ») en collaboration avec plusieurs partenaires internationaux<sup>1</sup>. Dans le cadre de ce projet, une attention particulière est réservée aux mobilités étudiantes et scientifiques. Une enquête en ligne, retraçant les trajectoires éducatives, professionnelles et migratoires des étudiants et académiques étrangers sera diffusée entre les mois de septembre et décembre en France, en Espagne et au Royaume-Uni.

### La mobilité des « talents » en France : entre croissance et diversification

La mobilité internationale des étudiants, chercheurs et académiques s'est considérablement accrue ces dernières décennies, accompagnée d'une diversification des dynamiques et des trajectoires migratoires<sup>2</sup>. Des pays comme les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Russie, le Japon et l'Australie continuent à attirer un nombre significatif de « talents » étrangers<sup>3</sup>. Aux États-Unis par exemple, la moitié des doctorats a été attribuée à des chercheurs nés à l'étranger (résidents temporaires ou permanents), tandis que 60 % des post-doctorants sont étrangers<sup>4</sup>. D'autres pays tels que la Chine, l'Inde et le Brésil sont aussi récemment devenus des pôles d'attraction importants pour la même catégorie de migrants.

Au cours des dernières années, certains efforts ont été faits pour étudier la mobilité internationale des scientifiques, particulièrement en Europe et aux États-Unis. Ainsi, une récente enquête menée par l'Institut de Statistiques de l'OCDE/UNESCO et Eurostat auprès des diplômés de doctorat dans les pays européens a montré que la population doctorale est très mobile avec des flux particulièrement orientés vers la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni<sup>5</sup>. Par ailleurs, le marché du travail pour les docteurs est plus internationalisé que pour les diplômés des autres niveaux du supérieur.

Les stratégies d'internationalisation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche sont aujourd'hui une priorité au niveau européen. En 2013, la France se situait parmi les cinq premiers pays de l'OCDE (après les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et l'Allemagne) en termes d'attrac-

tion des étudiants étrangers, selon l'UNESCO. Comme le montre la figure 1, le nombre des étudiants étrangers inscrits en thèse a sensiblement augmenté depuis 2000, représentant, en 2012, 42 % du nombre total des doctorants.

Bien que les mobilités étudiantes et scientifiques soient un phénomène ancien en France, elles connaissent une transformation dans les dernières décennies sous l'impact de différents facteurs : le contexte de mondialisation, les évolutions des systèmes d'enseignement dans les pays d'origine et les politiques mises en place pour attirer et réguler ces flux tout en offrant aux anciens étudiants la possibilité d'obtenir un permis de travail après l'obtention du diplôme. Par exemple, au début des années 2000, comme le montre la figure 2, le nombre d'étudiants étrangers en France connaît une baisse, mais il est de nouveau en progression depuis la fin de la décennie 2000. Concernant l'influence des politiques dans le pays de destination, à titre d'exemple, on peut observer dans la figure 2 comment le nombre de titres de séjour délivrés à des primo-arrivants a baissé de 9 % en un an suite à l'épisode de la circulaire Guéant, avant de repartir à la hausse après son abrogation en 2012.

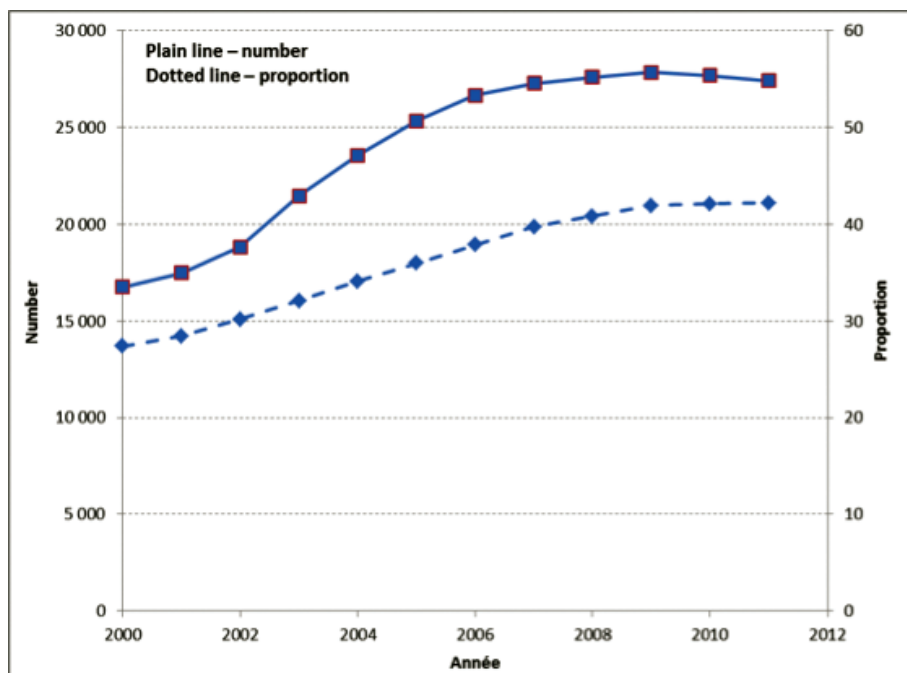


Figure 1 - Number and % of foreign PhD students, 2000-2012

Source: Etat de l'Emploi Scientifique en France (2013), p. 37.

1. Le Consejo Superior de Investigación Científica et l'Universidad Complutense de Madrid (Spain), l'Université de Sussex (Royaume-Uni), le Centro de Estudio de Población (Argentine), l'Université de Bucarest (Roumanie), Ptoukha Institute (Ukraine), l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Organisation Internationale du Travail.

2. Russell, K. et Raghuram, P., 2013. « International Student Migration: Mapping the Field and New Research Agendas ». *Population, Space and Place* 19 (2): 127-37.

3. Freitas, A., Levatino, A. et Pecoud, A., 2012. « Introduction. New perspectives on skilled migration ». *Diversities*, 14(1), 1-7.

4. Stephan, P., 2012. *How Economics Shapes Science*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

5. Auriol, L., Felix, B. et Schaaper, M., 2010. « Mapping Careers and Mobility of Doctorate Holders ». Draft Guidelines, Model Questionnaire and Indicators – Second Edition – the OECD/UNESCO Institute for Statistics/ EUROSTAT Careers of Doctorate Holders Project”, OECD Science, Technology and Industry Working Papers, 2010/01, OECD Publishing.

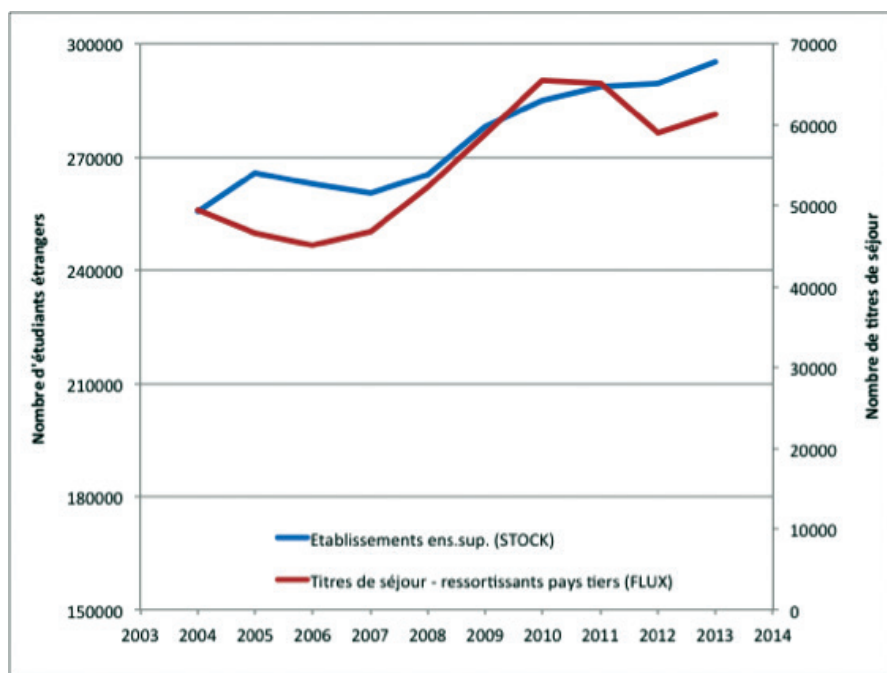


Figure 2 - Nombre d'étudiants étrangers en France selon différentes sources, 2004-2013

Source: MENESR – RERS 2014 (table 6.15). DSED ; Tableau croisé dynamique des admissions au séjour

Ces mobilités connaissent également une diversification des origines géographiques des étudiants. Alors que dans le passé la majorité des étudiants provenaient des pays ayant des liens historiques avec la France (Maghreb, Afrique francophone), aujourd'hui ils viennent d'un nombre croissant de pays. Par exemple, la Chine représente le flux le plus nombreux d'étudiants depuis la fin des années 2000 (environ 9 000 – 10 000 titres d'étudiants délivrés), et le Brésil, le Mexique, les États-Unis figurent parmi les 10 premiers pays<sup>6</sup>. La majorité des étudiants étrangers s'inscrivent dans un cursus à l'université. Cependant, cette proportion ne cesse de baisser avec le temps : 79 % en 2004-2005, 74 % en 2013-2014<sup>7</sup>. Ainsi, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité et les formations d'ingénieurs accueillent un nombre croissant d'étudiants étrangers.

## Une nouvelle approche de la mobilité académique

Les travaux sur les mobilités académiques internationales se sont particulièrement centrés sur les motivations et les déterminants de la poursuite d'études supérieures à l'étranger, du choix des pays de destination et des institutions d'accueil au sein de l'enseignement supérieur. Concernant la France, les recherches ont ainsi essentiellement porté depuis les années 80 sur les conditions de vie des étudiants étrangers et leurs liens avec la réussite scolaire/universitaire<sup>8</sup>. L'impact des politiques migratoires et des mesures d'attraction mises en place par les institutions d'enseignement supérieur a ainsi été peu examiné jusqu'à présent. Par ailleurs, les conditions d'insertion sur le marché du travail scientifique après la

fin des études ont été négligées, bien que plusieurs études conduites dans d'autres pays du monde aient montré que le fait d'avoir effectué ses études à l'étranger augmentait la probabilité de travailler dans le pays de destination<sup>9</sup>. Enfin, les pratiques de recherche des scientifiques nés à l'étranger et résidant en France ainsi que leurs liens académiques avec le pays de naissance méritent également d'être étudiés.

La nouvelle étude menée par l'INED et ses partenaires dans le cadre du projet « TEMPER » a pour objectif d'analyser les nouvelles dynamiques des mobilités étudiantes et scientifiques vers la France à travers l'analyse :

- ▶ des caractéristiques des mobilités étudiantes et scientifiques actuelles vers la France ;
- ▶ des trajectoires migratoires, scolaires et professionnelles individuelles ;
- ▶ des conditions d'insertion sur le marché du travail scientifique en France ;
- ▶ de l'impact du contexte institutionnel (politiques migratoires et dispositifs d'attraction des étudiants) sur ces dynamiques ;
- ▶ des pratiques de recherche et des liens académiques avec le pays d'origine.

L'enquête, qui sera également menée en Espagne et au Royaume-Uni, permettra de comparer ces dynamiques dans différents contextes d'accueil en Europe.

**▶ Pour participer à l'enquête, cliquer [ici](#). Vos expériences et soutiens sont essentiels à cette étude.**

### contact&info

- ▶ Antonina Levatino, INED  
[antonina.levatino@ined.fr](mailto:antonina.levatino@ined.fr)
- ▶ Pour en savoir plus  
<http://www.temperproject.eu>

6. Direction générale des étrangers en France (DGEF), 2014, *Les étrangers en France. Année 2012. Dixième rapport établi en application de l'article L.111-10 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile*, Paris, Direction générale des étrangers en France (DGEF), 217 p.

7. Ministère de l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR), 2014, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS 2014)*, Paris, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 436 p.

8. Coulon, A et Paivandi, S., 2003, « Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs », *Rapport pour l'observatoire de la vie étudiante*, Université de Paris 8, Centre de recherche sur l'enseignement supérieur, 53 p.

9. Sur les États-Unis, voir : Cervantes, M. et Guellec, D., 2002, « Fuite des cerveaux: Mythes anciens, réalités nouvelles ». L'observateur OCDE, March, Paris.